

PACTE 2026

POUR AGON-COUTAINVILLE, TOUS ENSEMBLE



NOTRE PROJET EN 4 PACTES

POUR L'ATTRACTIVITÉ

► Soutenir ceux qui font l'économie locale, dynamiser la vie culturelle et sportive, animer Agon-Coutainville toute l'année.

POUR LE TERRITOIRE ET L'AVENIR

► Organiser notre cadre de vie, assurer la sécurité, et intégrer la transition écologique et la maîtrise des finances dans chaque projet.

POUR LE LIEN ET LA SOLIDARITÉ

► Ne laisser aucun habitant sans solution, permettre de se loger dignement et faire confiance à la jeunesse par des actions concrètes.

POUR LA DÉMOCRATIE LOCALE

► Redonner la parole aux habitants via des comités citoyens, garantir une mairie accessible et utiliser le numérique de façon humaine et utile.



AVEC JEAN-PIERRE GERMAIN

« Les défis qui nous attendent sont nombreux. Avec vous, nous voulons projeter Agon-Coutainville dans l'avenir, à court, moyen et long terme. Nous voulons bâtir un avenir proche des habitants, attentif et rigoureux, fondé sur des projets concrets où le développement durable est une priorité transversale, tout en garantissant une gestion financière maîtrisée. C'est pourquoi j'ai réuni une équipe riche de ses compétences et à l'image de notre commune : des femmes et des hommes de tous âges, de tous horizons professionnels et de tous les quartiers. Une équipe unie par une même volonté de servir nos concitoyens et d'affirmer le rôle de notre commune sur le territoire, Pour Agon-Coutainville, Tous Ensemble ! »

PACTE

POUR LE DYNAMISME ET L'ATTRACTIVITÉ

Économie locale, culture, sport et attractivité.

01 SOUTENIR CEUX QUI FONT VIVRE LA COMMUNE

- ▶ Désigner un adjoint au développement économique, interlocuteur des commerçants, artisans, métiers de la mer et professions libérales.
- ▶ Définir un Périmètre de Sauvegarde du Commerce permettant la mise en œuvre du droit de préemption.
- ▶ Accueillir les nouveaux habitants pour favoriser leur intégration et créer du lien.
- ▶ Favoriser les échanges et projets communs avec les communes avoisinantes.

02 UNE VIE CULTURELLE, ASSOCIATIVE ET SPORTIVE DYNAMIQUE

- ▶ Étudier la reprise du cinéma par la municipalité après la fin de la DSP.
- ▶ Soutenir la vie associative, moteur du lien social et intergénérationnel.
- ▶ Organiser des Olympiades avec les associations sportives.
- ▶ Réaménager le Centre Jean Gachassin (tennis, football et rugby) pour en améliorer les usages.
- ▶ Réinstaller les plongeoirs aux cales du centre et du Passous.
- ▶ Étudier comment pérenniser le vide-grenier de la mare de l'Essay.

03 CULTURE, ANIMATION ET TOURISME TOUTE L'ANNÉE

- ▶ Favoriser une culture de proximité, accessible aux jeunes et aux familles.
- ▶ Développer concerts et spectacles en intersaison.
- ▶ Lancer un appel à projets pour deux animations majeures au printemps et à l'automne.
- ▶ Créer un club de plage pour les enfants et rénover les aires de jeux.
- ▶ Préserver et valoriser le patrimoine local grâce à la mise en place d'une Charte du patrimoine.
- ▶ Obtenir les labels « Station Classée de Tourisme » et « Tourisme & Handicap ».



EXTENSION DE L'ESPACE CULTUREL DANIEL ROULAND

- ▶ Développer la capacité d'accueil pour les événements culturels, théâtre, cinéma et concerts.
- ▶ Mettre à disposition une salle fonctionnelle pour les séminaires et conférences.
- ▶ Dédier un espace aux animations pour les enfants en lien avec la bibliothèque et les écoles.
- ▶ Adapter les infrastructures aux P.M.R. (handicap moteur et auditif).



Le C.O.R.E. est situé entre les 2 campings municipaux d'Agon-Coutainville.

LE C.O.R.E. UN LIEU STRUCTURANT POUR LA COMMUNE

Aménager le bâtiment pour :

- ▶ Créer un espace jeunesse.
- ▶ Développer des espaces de travail partagés.
- ▶ Accompagner les seniors et les personnes éloignées du numérique.
- ▶ Accueillir des logements saisonniers au service de l'emploi local.



PACTE

POUR LE TERRITOIRE LA SÉCURITÉ ET L'AVENIR

*Protéger notre cadre de vie et
préparer demain.*

01 UN CADRE DE VIE MIEUX ORGANISÉ

- Poursuivre le PLUi avec la CMB pour une urbanisation cohérente.
- Poursuivre le programme de réfection des chaussées sur l'ensemble du mandat.
- Favoriser la circulation des personnes à mobilité réduite.
- Rénover les toilettes du promenoir et les sanitaires des campings municipaux.
- Créer un théâtre de verdure.
- Aménager le nouveau cimetière et modifier ses horaires d'ouverture et réserver un espace dédié aux animaux de compagnie.

02 SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

- Installer un dispositif de vidéoprotection non intrusif et respectueux de la vie privée, prioritairement aux entrées de la commune.
- Étudier le renforcement de la police municipale, notamment en période estivale.
- Préserver les services essentiels : gendarmerie, pompiers, SNSM, surveillants de baignade, école, Poste.
- Éclairer le chemin des Banques grâce à un dispositif solaire autonome.
- Réexaminer le dispositif d'extinction de l'éclairage public.



03 DES FINANCES RESPONSABLES

- Communiquer en transparence les orientations stratégiques du budget et les comptes de la commune.
- Elaborer un plan à 10 ans pour assurer le financement de projets à long terme.
- Maintenir l'endettement à moins de 8 années de capacité de désendettement.



*De l'espace culturel à l'hôtel Beaurivage
(ancien Home du Cotentin).*

REPENSER L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE

- Faciliter les usages entre piétons, cyclistes et automobilistes.
- Améliorer le stationnement et renforcer l'identité visuelle.
- Végétaliser les espaces.

04 PRÉSERVER LE LITTORAL ET ENGAGER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Protéger le littoral, une priorité forte, avec la CMB, les collectivités et les associations concernées.
- Lancer la démarche Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) de l'ADEME en lien avec Coutances mer et bocage pour unir nos forces.
- Intégrer une réflexion développement durable dans chaque projet communal.
- Engager la discussion avec la CMB pour la végétalisation des cours d'école.
- Exploiter le bilan énergétique des bâtiments communaux pour planifier les travaux.
- Finaliser l'étude des pistes cyclables et assurer leur mise en œuvre progressive.
- Poursuivre l'étude du schéma de déplacement Agon-Coutainville et Coutances.
- Organiser des événements citoyens environnementaux en complément des journées vertes et bleues et la fête de la nature.



PACTE

POUR LE LIEN ET LA SOLIDARITÉ

*Une commune qui protège,
rassemble et n'oublie personne.*



01 NE LAISSER AUCUN HABITANT SANS SOLUTION

- ▶ Valoriser les acquis et les projets du CCAS auprès des habitants.
- ▶ Organiser le Forum "Rendez-vous des Seniors".
- ▶ Prévoir un logement d'urgence destinés aux victimes de violences intrafamiliales ou aux personnes sinistrées.
- ▶ Consolider et développer les transports solidaires.

02 SE LOGER DIGNEMENT À AGON-COUTAINVILLE

- ▶ Développer le logement social et le locatif de longue durée en soutenant les promoteurs, notamment par des incitations fiscales.

03 FAIRE CONFIANCE À LA JEUNESSE

- ▶ Instaurer un Conseil Municipal des Jeunes.
- ▶ Créer des espaces dédiés aux jeunes, favorisant l'engagement, la convivialité et les projets.
- ▶ Créer un pass "sport-art" pour les 12/18 ans.

*Un Projet clair, cohérent et
assumé.*

*Pour Agon-Coutainville,
Tous Ensemble !*



PACTE

POUR LA DÉMOCRATIE LOCALE ET LE QUOTIDIEN

*Une mairie proche, claire,
moderne et à l'écoute.*

01 UN NUMÉRIQUE UTILE ET HUMAIN

- ▶ Sensibiliser aux usages responsables du numérique, aux risques des écrans, des réseaux sociaux et de la désinformation.
- ▶ Faire évoluer les outils de communication existants (application mobile, panneaux d'information, bulletin municipal, site Internet) pour un usage plus simple.
- ▶ Explorer la création d'un assistant numérique local pour répondre aux questions du quotidien des habitants (chatbot).



Mairie d'Agon-Coutainville

UNE MAIRIE ACCESSIBLE ET RÉACTIVE

- ▶ Rendre la mairie plus accessible, transparente et proche des habitants.
- ▶ Créer un service municipal d'intervention rapide pour améliorer la réactivité communale au quotidien.
- ▶ Informer régulièrement la population sur l'avancement des projets en cours et futurs.

02 REDONNER LA PAROLE AUX HABITANTS

- ▶ Associer les habitants à des commissions extra-municipales pour l'élaboration de projets.
- ▶ Attribuer un budget participatif en fonction des projets présentés par les habitants.